

Lyon, le 6 décembre 2024 Page 1/3

## La Région met à disposition 21 véhicules électriques pour les Communautés de communes en milieu rural

La Région a acquis 21 véhicules STELLANTIS e-Expert électriques pour un budget de près d'1M€. Cette initiative vise à décarboner la mobilité de proximité et à développer de nouveaux services de transport public en milieu rural, tels que l'accès aux services publics, le transport de personnes à mobilité réduite, le périscolaire, la mobilité solidaire, et les navettes de marché.

La Région a commandé 20 premiers véhicules électriques pelliculés "Région" pour un budget total d'environ 1 million d'euros. À ce jour, 19 véhicules ont été livrés et pelliculés, et le 20e est en cours de livraison. Un 21e véhicule sera livré au mois de mars 2025.

En 2021, les Communautés de communes d'Auvergne-Rhône-Alpes ont été consultées sur la prise en charge de la compétence d'Autorité Organisatrice de la Mobilité Locale (AOML). Face à ce choix, elles ont eu la possibilité de confier cette responsabilité à la Région, qui, dans ce cadre, propose une convention de coopération. Cette dernière détaillait un ensemble d'axes de travail et d'actions destinés à accompagner les territoires qui choisiraient de confier cette compétence à la Région.

Parmi les actions proposées, la Région a mis en place un dispositif ambitieux de dotation de véhicules électriques pour les Communautés de communes. Ainsi, un véhicule de transport en commun propre, destiné aux besoins locaux (accès aux services publics, transport de personnes à mobilité réduite, transport périscolaire, mobilité solidaire, navettes de marché...), a été prévu pour chaque Communauté de communes ayant confié cette compétence à la Région. Ce projet vise à améliorer la desserte des zones rurales, là où l'accès aux transports est parfois limité, en facilitant notamment l'accès aux services publics et en répondant aux enjeux de mobilité durable.

Avec cette initiative, la Région Auvergne-Rhône-Alpes confirme son engagement pour une mobilité plus durable, inclusive et accessible, et soutient les projets locaux visant à améliorer les conditions de vie des habitants, en particulier en milieu rural.





Lyon, le 6 décembre 2024 Page 2 / 3

Les 21 véhicules STELLANTIS e-Expert électriques (136 ch, 75 kW, 9 places) achetés via l'UGAP sont garantis 2 ans. Fabriqués en France ils arborent les couleurs de la Région. Leur autonomie varie de 100 à 300 km. Les bénéficiaires les conserveront et les entretiendront pendant 5 ans minimum, avec possibilité de les partager pour des services publics.

## Liste des 21 Communautés de communes et communes bénéficiaires :

Département	Les 21 bénéficiaires
03	Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne
26	Commune de Crest
26	Commune de Dieulefit
38	Communauté de communes Bièvre Isère
38	Communauté de communes Collines Isère Nord
38	Communauté de communes Saint-Marcellin Vercors Isère
42	Communauté de communes Charlieu Belmont
42	Communauté de communes du Pays d'Urfé
42	Communauté de communes du Pays entre Loire et Rhône
42	Communauté de communes du Pilat Rhôdanien
43	Communauté de communes des Pays de Cayres-Pradelles
43	Communauté de communes des Marches du Velay Rochebaron
43	Communauté de communes Haut Pays du Velay
43	Communauté de communes Auzon
43	Communauté de communes des Rives du Haut Allier
63	Communauté de communes Entre Dore et Allier
63	Communauté de communes Ambert Livradois Forez
63	Communauté de communes Plaine Limagne et Commune de Maringues
73	Communauté de communes Porte de Maurienne
73	Communauté de communes du Canton de La Chambre
73	Communauté de communes de Yenne











Lyon, le 6 décembre 2024 Page 3/3

« Les mobilités du quotidien sont essentielles, notamment en milieu rural où certains n'ont pas accès à des transports publics. Aujourd'hui, avec la livraison de 21 véhicules électriques, nous répondons aux besoins des territoires isolés en facilitant l'accès aux services, en soutenant la mobilité solidaire et en permettant le transport de personnes à mobilité réduite. Ces véhicules, 100% décarbonés et aux couleurs de la Région, renforcent la complémentarité avec nos transports régionaux. Depuis 2016, sous l'impulsion de Laurent Wauquiez, nous restons le premier partenaire des communes pour améliorer la mobilité de nos concitoyens », Fabrice PANNEKOUCKE, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Fabrice PANNEKOUCKE, Président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, entouré par les représentants des communes et communautés de communes qui bénéficient de la mise à disposition d'un véhicule électrique.

